



CRRAE-UMOA

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

CAHIER DES CHARGES

**ACQUISITION D'UN SERVEUR HPE DL360
GEN12**

PAR LA CRRAE UMOA



Date limite de réception des offres : le 6 août 2026 à 12h 00mn

Sommaire

I) OBJET	3
II) PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA	3
III) SERVICES ATTENDUS.....	3
IV) CONSIDERATIONS GENERALES	3
4.1 Allotissement	3
4.2 Réception.....	3
4.3 Garantie.....	4
4.4 Critères d'évaluation des offres.....	4
4.5 Garanties et support	4
4.6 Régime des prix.....	5
4.7 Délais et pénalités	5
4.8 Critères d'évaluation des offres.....	5
4.9 Présentation des offres	5
4.10 Connaissance des conditions de travail	7
4.11 Dépôt des offres	7
4.12 Compléments d'information.....	7
V) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	7



I) OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les conditions de soumission à l'appel d'offres relatif à l'acquisition d'un serveur HPE DL360 Gen12 (1U) par la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA).

L'objectif de la consultation basée sur ce cahier des charges est de sélectionner une entreprise qualifiée, qui détient l'agrément du fabricant (HP).

II) PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA

La CRRAE-UMOA est un Organisme Public International de prévoyance retraite doté de la personnalité juridique. La Caisse gère deux (02) régimes de retraite par répartition, à savoir le Régime de Retraite par Répartition du Personnel Cadre (RRPC), le Régime de Retraite Complémentaire du Personnel Non Cadre (RCPNC) et un Régime de Retraite Volontaire par Capitalisation (RVC). Elle gère également au profit des retraités cadres, un Fonds Autonome d'Assurance Maladie (FAAM).

Outre ses deux (02) Adhérents Fondateurs que sont la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse est ouverte aux banques, établissements financiers et sociétés d'assurance de l'UEMOA, ainsi qu'aux institutions financières multinationales africaines dont le siège est situé dans l'un des Etats membres de l'Union.

III) SERVICES ATTENDUS

La CRRAE-UMOA invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour la fourniture d'un serveur HPE DL360 Gen12 (1U).

La livraison devra être faite dans les locaux de la CRRAE-UMOA.

IV) CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la CRRAE-UMOA quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

4.1 Allotissement

La présente consultation est constituée d'un seul lot : 01 serveur HPE DL360 Gen12 (1U).

La CRRAE-UMOA se réserve le droit de modifier la composition et les quantités de ces articles, sans que les variations n'excèdent 15 % de la composition et des quantités d'origine.

4.2 Réception

La réception est effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire après la livraison des équipements, l'installation et la configuration de la solution ainsi que le constat du bon fonctionnement ;



- réception définitive à la fin de la période de garantie d'un (01) an, après la levée de toutes les réserves émises et la constatation du bon fonctionnement du matériel livré, installés et configurés.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

4.3 Garantie

L'équipement doit être livré neuf. Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres, la durée, les conditions et les modalités de la garantie du fabricant. Ils devront en outre, préciser dans leurs offres le coût annuel du renouvellement du support du matériel (s'il y en a) le cas échéant.

En cas de non-conformité, le retour des équipements est fait entièrement à la charge du fournisseur. La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés devra être postérieure à la date de livraison dans les locaux de la CRRAE-UMOA établie par le bordereau de livraison. Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non-conformité. La garantie couvre les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui sont effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

Par ailleurs la CRRAE-UMOA applique une retenue de garantie égale à 5% du montant total du marché jusqu'au terme de la période d'un (01) an, à compter de la date de signature du procès-verbal de réception provisoire.

4.4 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- les délais de livraison ;
- la conformité de l'offre technique aux caractéristiques minimales ;
- la méthodologie de déploiement ;
- la pertinence de l'offre financière ;
- la présentation des offres ;
- les références du soumissionnaire et expérience sur des projets similaires



4.5 Garanties et support

Les soumissionnaires devront préciser dans leurs offres, la durée, les conditions et les modalités de la garantie « constructeur » des équipements. Ils devront en outre, préciser dans leurs offres le coût annuel du renouvellement de licences, le cas échéant.

Les articles doivent être accompagnés de catalogues complets comprenant les caractéristiques techniques, les procédures d'utilisation, les modes de fonctionnement et les schémas d'installation, le cas échéant.



4.6 Régime des prix

Les prix des matériels et/ou logiciels devront être établis en francs CFA, Hors Taxes et Hors Douanes. Le règlement des prix s'effectuera après la livraison matérialisée par un bon dûment signé à cet effet.

4.7 Délais et pénalités

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, la Caisse se réserve le droit d'annuler la commande.

Les prestations proposées sont censées prendre en compte toutes les dépenses résultant de l'exécution de la prestation, incluant tous les frais, charges, fournitures, livraisons, accessoires, démarches administratives, etc.

4.8 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- les délais de livraison ;
- la conformité de l'offre technique aux caractéristiques minimales ;
- la pertinence de l'offre financière ;
- la présentation des offres ;
- les références du soumissionnaire.

4.9 Présentation des offres

Les offres seront présentées en deux (02) exemplaires sous format papier et un (01) autre exemplaire sur support numérique (clé USB) ; le tout rangé dans une enveloppe fermée et scellée, sur laquelle il devra être écrit, sous peine d'être considérées comme nulles :

Au coin supérieur gauche :

" APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION D'UN SERVEUR HPE DL360 GEN12 PAR LA CRRAE-UMOA

A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement "

Au centre :

**Monsieur le Directeur Général de la CRRAE-UMOA
Complexe Immobilier CRRAE-UMOA,
Rue OBIN Atsin, Riviera-Bonoumin,
Cocody • 01 BP 2056 Abidjan 01**

CÔTE D'IVOIRE

En outre, chaque exemplaire de l'offre devra comporter quatre (04) parties distinctes à savoir :

- Lettre de soumission,
- Présentation du soumissionnaire,
- Offre technique,



- Offre financière.

Chaque partie devra être sous enveloppe fermée portant le titre de la partie.

- Lettre de soumission

Les soumissionnaires devront produire une lettre de soumission précisant tous les éléments de leurs offres qui les engagent contractuellement. Cette lettre devra donc être signée par un responsable de l'entreprise soumissionnaire.

- Présentation du soumissionnaire

Une présentation du soumissionnaire précisant son caractère juridique et éventuellement, le lieu de tenue de la comptabilité. Elle doit comprendre également les éléments ci-dessous :

- l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale de l'État où il est établi ;
- l'attestation datant de moins de trois (3) mois indiquant que le prestataire est en règle vis-à-vis de la caisse de sécurité sociale de l'État où il est établi ;
- l'attestation d'assurance pour la responsabilité civile ;
- l'attestation d'immatriculation au Registre du Commerce du lieu de résidence ;
- les preuves de l'agrément l'éditeur HPE.

La production des pièces administratives actualisées est obligatoire (Registre de Commerce, attestation de régularité fiscale, attestation de la caisse de sécurité sociale, attestation de responsabilité civile entreprise, les preuves de l'agrément de l'éditeur HPE). **En cas d'absence ou de non-conformité d'un de ces éléments, l'offre du soumissionnaire ne sera pas recevable.**

- Offre technique

Les offres techniques devront être présentées conformément aux dispositions ci-après :

- les spécifications techniques du matériel conformément aux exigences définies dans le présent dossier d'appel d'offres ;
- les fiches numéros de référence constructeur des équipements ;
- la liste des références de projets similaires appuyées par les attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent.

- Offre financière

Les soumissionnaires devront proposer une offre financière forfaitaire et globale en Hors taxe et Hors douane, pour l'ensemble de leurs prestations (prestations de base et prestation supplémentaires). Ils devront proposer un tableau financier, comprenant les rubriques ci-après :

- désignation détaillée (équipements, accessoires, options),
- quantité,
- prix unitaire,
- prix total,
- taux de remise
- prix total net.

NB : Prière donner le prix par élément pour chaque rubrique



Les conditions devront être détaillées en faisant ressortir les honoraires, ainsi que les frais divers. Toute prestation ou service proposé par le soumissionnaire et non chiffré, sera considéré comme inclus dans l'offre et ne donnera lieu à aucun frais supplémentaire.

NB : Le soumissionnaire devra indiquer le délai de livraison du matériel



4.10 Connaissance des conditions de travail

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles, il a fixé le prix global et forfaitaire ;
- être inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et en règle vis-à-vis de la législation sociale, administrative et fiscale qui lui est applicable ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, erreur, ou omission portant sur les renseignements donnés à la Caisse dans le cadre de sa soumission au marché.

4.11 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au **Secrétariat de la Direction du Capital Humain, de l'Administration et du Patrimoine (DCHAP) situé au 4^{ème} Etage A du Complexe Immobilier CRRAE-UMOA, Riviera-Bonoumin, Cocody.**

4.12 Compléments d'information

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du dossier d'appel d'offres, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête par messagerie électronique à l'adresse darh@crcae.org.

Les demandes de compléments d'informations devront être émises cinq (05) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de l'appel d'offres.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront communiquées au soumissionnaire requérant et publiées sur le site internet de la CRRAE-UMOA, à la rubrique « Avis et communiqués ».

Par ailleurs, la CRRAE-UMOA se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.

V) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les différentes propositions devront respecter les caractéristiques minimales détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Caractéristiques	Quantité
Serveur HPE	Modèle : HPE ProLiant Compute DL360 Gen12 (1U) - 02 processeurs Intel Xeon 6507P 3.5GHz 8-core 150W Processor for HPE - 02 barrettes mémoires RAM de 32Go	01

Désignation	Caractéristiques	Quantité
	- 04 disques durs SSD de 480 Go - 02 alimentations redondantes - Autres accessoires et kits d'installation dans une baie de serveurs	

NB : Au cas où les modèles, les séries et les générations des équipements indiqués dans ce présent cahier des charges ne figureraient plus dans les catalogues du constructeur, les soumissionnaires pourront proposer les modèles, les séries et les générations de remplacement correspondants, dans la même gamme avec des caractéristiques identiques ou supérieures.

